



**Marcel Pepin**  
**1926-2000**

# Marcel Pepin: La fidélité, l'affaire de toute une vie

Michel Rioux

MARCEL PEPIN AURA FAIT de la défense des «moins bien nantis», ainsi qu'il les appelait, l'affaire de toute sa vie. Et, en cela, il aura été fidèle à ses origines ouvrières et fut au Québec, pour les siens et pour sa classe, un des grands défenseurs dans ce siècle des idéaux de justice et de liberté qu'il a servis avec tant d'ardeur et de constance et qu'il a pratiqués durant les quelque 50 années de sa vie publique.

Décédé le 6 mars 2000 des suites d'une longue maladie, Marcel Pepin continuait pourtant d'exercer au sein de la société québécoise une autorité morale exceptionnelle, même s'il avait quitté l'avant-scène depuis près d'un quart de siècle. Celui qui, en 1965, à la présidence de la Confédération des Syndicats Nationaux (CNTU/CSN), avait pris le relais d'un Jean Marchand engagé dans l'action politique fédérale avec les Pierre Elliott Trudeau et Gérard Pelletier, allait imprimer au mouvement syndical québécois un virage marqué du côté de la radicalisation de l'action en faveur des plus démunis de la société.

Pour Marcel Pepin, l'action syndicale a été sans conteste d'essence révolutionnaire en cela qu'elle doit viser à transformer radicalement les rapports sociaux dans le sens d'une plus grande justice. Il en fit l'affaire d'une vie.

Si l'expression «payer de sa personne» a toujours un sens, on ne voit pas à qui elle pourrait mieux s'appliquer qu'à lui. À ses yeux et dans son quotidien, il n'y avait pas de tâche trop ingrate, ni de gestes trop humbles, dans le service des autres, service auquel il s'est consacré de toutes ses forces. Mais cet homme, qui respirait la force et inspirait dans son entourage le courage d'aller toujours plus loin, était en réalité un timide pour qui chaque geste public posé représentait un effort. D'ailleurs, cette force et ce courage dont il a fait preuve à tant d'occasions, il les tirait, n'en doutons pas, de cette conviction chez lui si profonde que ce n'est que dans l'action, et par l'action, que peuvent être transformées les conditions d'existence des hommes et des femmes. Et cet homme, qui se faisait fort de ne laisser

## 14 LABOUR/LE TRAVAIL

percer aucun signe de faiblesse, devenait soudain d'une étonnante fragilité quand il lui arrivait d'évoquer le souvenir de son père, fendeur de cuir dans une petite entreprise de Joliette, rentrant à la maison durant la Crise après avoir perdu son emploi.

### *Donner des moyens à ceux qui n'en ont pas*

Marcel Pepin aura fait de la fidélité aux siens, à sa souche, à sa classe, une règle de vie.

Dans une allocution prononcée au cours de la campagne électorale fédérale, en octobre 1993, devant des militants d'un groupe communautaire de l'Est de Montréal, dans son style direct et concret il avait lancé un appel:

Quand une infime partie de la population, qui jouit de privilèges liés aux connections politiques, continue de vivre en vase clos sans connaître la réalité qui est celle du monde ordinaire, quand il n'y a pas de jobs, quand les gouvernements mettent tous leurs efforts à inventer des manières de prendre en défaut les hommes et les femmes qui ne travaillent pas parce que ce sont nécessairement des fraudeurs, il me semble que celles et ceux qui ont encore une voix dans ce pays doivent se lever et dénoncer cette situation !

S'il y a une chose que ma vie syndicale m'a apprise, c'est que les solutions durables aux problèmes de société viennent rarement d'initiatives individuelles mais qu'elles sont plutôt le résultat d'un effort collectif, d'un mouvement organisé. Il faut admirer et soutenir celles et ceux qui tentent de soulager la misère et la pauvreté au quotidien, dans toutes sortes d'organismes qui se dévouent pour le bien-être des moins bien nantis. Mais il faut aussi mettre tous les efforts pour que la lutte à la pauvreté, pour que le combat pour le respect des hommes et des femmes dans notre société deviennent la lutte et le combat des gouvernements qui n'agiraient, on le sait, que lorsque tous ceux et toutes celles qui croient profondément qu'il est possible de changer le cours des choses conjugueront leurs efforts.

L'essentiel de sa pensée politique et sociale se trouve dans cet appel.

### *Changer les choses par l'action*

Il y avait du Sisyphe chez ce pessimiste qui, paradoxe encore, n'abandonna pourtant jamais l'idée que les choses pouvaient être changées par l'action des hommes. Sa vie tout entière en témoigne. Il avait hérité de Gérard Picard, président de la CTCC de 1946 à 1958, cet art de la négociation qui lui faisait rechercher constamment l'espace qui pourrait conduire à un progrès. Les témoignages concordent là-dessus: ces talents auront servi les intérêts des travailleuses et des travailleurs au nom desquels il parlait à la table de négociation.

Je le revois encore revenant du bureau du premier ministre Robert Bourassa, aux petites heures du matin, en juin 1976. Jubilant, il venait d'arracher les quatre semaines de vacances après un an pour tous les employé-es de la fonction publique. Il avait plaidé l'égalité de traitement, que l'on occupe une fonction plus élevée dans la hiérarchie ou encore que l'on soit «moppologiste,» ainsi que les employeurs

désignaient avec un certain mépris les travailleurs préposés à l'entretien. On retrouve d'ailleurs une constante dans les négociations qu'il a menées, qu'elles aient été conduites dans de petites entreprises ou qu'elles le fussent dans les Fronts communs du secteur public: le relèvement des conditions de salaire des moins bien nantis. Ce n'était pas toujours évident de convaincre les plus hauts salariés de renoncer à des augmentations de salaire légitimes pour dégager suffisamment d'espace pour que les travailleurs au bas de l'échelle reçoivent davantage. Il l'aura réussi à plusieurs reprises, sachant toucher ce qu'il y a de meilleur dans l'être humain. L'exemple le plus percutant fut certes le 100 \$ par semaine, dont il convainquit tout le monde de la nécessité et de la possibilité de l'atteindre.

*Une grande idée de l'État. Une grande idée du Québec*

Avec les autres grands bâtisseurs du Québec moderne, il avait de l'État et des responsabilités qui doivent être les siennes une grande idée.

Pour Marcel Pepin, tout affaiblissement de l'État ne pouvait se traduire que par le renforcement des forces du capital, dont le moins qu'on puisse dire est que le bien commun demeure le dernier des soucis. Il ne croyait pas aux nouvelles vertus qu'on dit contenues dans la décentralisation et dans ce sens, il aura été jacobin jusqu'au bout. Ces derniers temps, rien ne l'attristait davantage que ce refus d'intervenir, ce refus d'exercer tout le pouvoir qui demeure encore entre les mains d'un gouvernement, qu'il décelait à Québec. Quelques jours avant son départ, il tentait de me convaincre de l'urgence pour le Québec de poser des gestes spectaculaires pour affirmer ses compétences. Comme, par exemple, rapatrier unilatéralement la caisse de l'assurance-chômage, qu'un euphémisme de mauvais aloi nomme maintenant, à tort cependant, assurance-emploi.

Curieux paradoxe encore chez cet homme, qui savait prendre des risques et qui en a pris un grand nombre en négociation, dont plusieurs ont profité aux travailleuses et aux travailleurs : ce n'est qu'assez tard dans sa vie active qu'il est devenu convaincu de la nécessité de la souveraineté pour le Québec. Il craignait par-dessus tout que ce ne soit le petit peuple, «le monde ordinaire», qui fasse les frais de ce changement, la bourgeoisie ayant toujours, selon ses termes, les moyens de s'en sortir de toutes façons. Mais quand il arrivait à la conclusion qu'une chose devait se faire, Marcel Pepin mettait à sa réalisation toute son énergie créatrice et toute sa force de conviction. C'est ainsi qu'un de ses derniers gestes publics aura été de publier, avec deux anciens présidents de la CSN, Norbert Rodrigue et Gérard Larose, un texte dénonçant ce projet de loi dit de la clarté déposé par le gouvernement Chrétien.

### *La CSN, sa maison*

Autre paradoxe: ce pragmatique dans le détail était un idéaliste dans le tout. Il avait fait de la CSN sa maison, sa famille, sa raison d'être. L'engagement syndical n'a jamais été pour lui autre chose qu'une vocation.

À l'occasion d'un colloque organisé par l'Université du Québec à Montréal sur les 75 ans de la CSN, Marcel Pepin avait affirmé clairement:

Il faut opposer un NON retentissant à toutes ces entreprises qui visent à déchirer le tissu social québécois, qui forcent le nivellement du Québec par le bas, pour en faire une copie conforme de ce qui se passe ailleurs, sous le couvert de la mondialisation. Il faut continuer d'agir avec toute la vigueur nécessaire pour préserver l'ensemble des originalités qui caractérisent le peuple québécois.

Jamais la CSN ne doit baisser la garde, abandonner le combat pour la justice, lâcher ce parti-pris pour les plus démunis qui a été chez elle une préoccupation historique.

Il en aura bousculé des idées reçues, et en aura fait trembler plus d'un, du côté des possédants, des gouvernements et des entreprises. Porté par la certitude que l'action syndicale en était une d'essence révolutionnaire, il aura forcé le mouvement syndical à rejeter une certaine forme de corporatisme et à élargir ses revendications de sorte que celles et ceux qui n'ont pas la chance d'être membres d'un syndicat puissent quand même bénéficier de l'action syndicale. Il aura introduit dans le syndicalisme de son temps cette idée qu'à des droits sont accolés des devoirs.

Il avait officiellement quitté le mouvement CSN il y a vingt ans pour aller enseigner à l'Université de Montréal. Mais la CSN ne l'avait jamais quitté et tout ce qui la touchait lui était d'un grand intérêt. Il s'inquiétait de ceci; il applaudissait à cela. Il ne ménageait pas les conseils et ses interventions discrètes, dans plusieurs conflits qui semblaient impossibles à résoudre, ont provoqué souvent d'heureux dénouements.

### *Plaidoyer pour la syndicalisation*

Ainsi, sa dernière intervention dans une instance de la centrale syndicale fut un plaidoyer magistral en faveur de la syndicalisation, lors du congrès de mai 1999. Applaudi à tout rompre par les quelque 2 000 délégué-es présents, Marcel Pepin avait exhorté les militantes et les militants à consacrer plus de temps et d'ardeur à l'élargissement du syndicalisme.

Je n'exagère pas, quand je soutiens que, par la syndicalisation, des hommes et des femmes se donnent le moyen de se faire respecter, qu'ils se donnent un instrument pour se faire entendre, non seulement dans l'entreprise, mais aussi dans la société, sur les diverses questions qui intéressent le monde du travail et les classes populaires.

Un droit véritable, c'est un droit qu'une société proclame et protège, un droit dont on fait la promotion, un droit dont on facilite l'exercice, enfin, un droit considéré au même titre que les autres droits à la base d'une société démocratique. Mais peut-on dire qu'au Québec,

aujourd'hui, le syndicalisme soit véritablement considéré comme un acquis positif, comme un agent dont on ne saurait se passer dans un système démocratique? Je vous livre mon sentiment tout net: c'est loin d'être le cas, encore aujourd'hui. Le syndicalisme n'est encore que toléré au Québec! Et si on lui accorde une certaine place, c'est celle qu'il a réussi à arracher par un rapport de forces auquel les pouvoirs politiques et économiques n'ont pu résister.

Si le droit de se syndiquer était pleinement reconnu, ne croyez-vous pas qu'il cesserait de s'exercer dans la clandestinité? Ne croyez-vous pas qu'on lèverait les obstacles à sa réalisation? Les délais indus, ça peut représenter la mort de l'accréditation, surtout dans les milieux où une main-d'œuvre peu payée est très mobile. Et la mort de l'accréditation, c'est en quelque sorte la mort d'une espérance, l'espérance de sortir de l'exploitation, l'espérance d'améliorer ses conditions d'existence et celles de sa famille, l'espérance de conquérir un minimum de respect dans son travail.

Aux responsables politiques, il disait avoir des questions à leur poser :

A-t-on le droit, au Québec, d'accepter, sans mot dire et sans réagir, de laisser tuer l'espérance quand des hommes et des femmes veulent se syndiquer? Est-on d'accord pour bâtir une société dans laquelle des hommes et des femmes voient leurs efforts de syndicalisation anéantis, leurs tentatives échouer? Est-on d'accord pour qu'au Québec, il faille encore trop souvent payer de son emploi la volonté de se syndiquer? A-t-on peur à ce point de voir arriver au monde trop d'hommes et de femmes libres, libres parce que capables de parler d'égal à égal avec leur employeur? Pendant combien de temps encore le droit d'association devra-t-il s'exercer dans la clandestinité? Est-ce le genre de société qu'on veut bâtir? Quand on invoque la globalisation, la mondialisation et quoi encore pour se faire l'apôtre de la sous-traitance, est-ce qu'on se rend compte que c'est un appel à l'appauvrissement qu'on lance?

S'adressant directement au congrès, il avait terminé par ce pressant appel:

Vous êtes les témoins que le syndicalisme représente un extraordinaire espace de progrès et de liberté. Vous n'avez pas le droit d'accepter qu'il demeure le fait de quelques privilégiés. Battez-vous pour être plus nombreux encore à vous battre pour le respect, la justice, l'équité, pour un meilleur partage de la richesse, pour la démocratie.

### *Une lucidité jamais démentie*

Jusqu'à la fin l'ont accompagné cette lucidité et cette mémoire qui faisaient l'admiration de tous ceux qui le fréquentaient. Il savait tout. Il écoutait tout. Il lisait tout. Du sport à la politique, des luttes syndicales aux grands enjeux économiques mondiaux, tout l'intéressait. Rien ne lui plaisait davantage que l'art de la conversation. On voyait alors à l'œuvre un esprit vif, subtil, qui retournait les situations dans tous les sens, interrogeant son interlocuteur même s'il possédait depuis longtemps les réponses, le tout servi avec cet humour qu'on pouvait trouver quelque peu caustique parfois, mais qui me semble le propre de ceux qui aiment trop les

## 18 LABOUR/LE TRAVAIL

êtres pour ne pas refuser d'en prendre l'exacte mesure.

On dit de ce pays du Québec qu'il perd des géants dont il n'aurait pourtant pas les moyens de se passer. Sans conteste, Marcel Pepin en est un.

\* \* \* \*